

Commune du Centre - Méridien de Paris
Mairie de Morlac

République Française
Département du Cher (18)
Morlac

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 20 février 2020

Nombre de membres
Afférents Présents Votant
10 7 8

Vote
A l'unanimité
Pour : 8
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2020, et le vingt février à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune de Morlac, s'est réuni à la mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DUBREUIL Dominique, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 15/02/2020. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le 14/02/2020.

Présents : M. Dominique DUBREUIL, M, Grégoire BONNICI, Mme Bernadette FINDINIER, M. Frédéric MAZET, M. Frank PIGNOLET DE FRESNES, M. Jacky HORVENO, M. Jean-Pierre GORGE.

Absents excusés : M. Bruno DENIZOT, Mme Caroline PALLIENNE qui a donné pouvoir à M. Jean-Pierre GORGE, Mme Edith AUPETITGENDRE.

Secrétaire : M. Jacky HORVENO

Acte rendu exécutoire après
Dépôt en Sous Préfecture de
St Amand Montrond

2020-12 – PROJET D'IMPLANTATION D'UN PARC EOLIEN SUR LES COMMUNES D'INEUIL
ET DE MONTLOUIS

Mr le Maire informe les membres du Conseil qu'ils doivent émettre un avis sur la demande d'autorisation d'exploiter concernant le projet d'implantation d'un parc éolien sur les communes d'Ineuil et de Montlouis. En effet, la commune de Morlac est comprise dans le périmètre de 6 kilomètres. Une consultation publique a été organisée du lundi 3 février 2020 au mardi 18 février 2020.

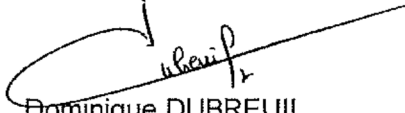
Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité

- émet un AVIS DEFAVORABLE à l'autorisation d'exploiter un parc éolien sur les communes d'Ineuil et de Montlouis.



Fait et délibéré à Morlac,
le 20 février 2020

Le Maire,


Dominique DUBREUIL